

Dans ce numéro

Bulletin sur les produits

Module libre-service des employés de Payworks

Apprenez à les connaître

Apprenez à connaître votre représentant du service à la clientèle

Congrès de l'ACP en 2013

Champions du traitement de la paie

Infos PME en bref

Conseils d'affaires de la FCEI

Payworks
ÉTÉ 2013
Bulletin

the
works

Bulletin sur les produits

Module libre-service des employés de Payworks

Avez-vous des employés qui utilisent le module libre-service des employés? Vous est-il déjà arrivé, une fois votre paie finalisée, d'oublier de produire les bulletins de paie et d'envoyer les avis par courriel?

Si, à titre d'administrateur de la paie, vous aimez contrôler vous-même la production des bulletins de paie et l'envoi des avis à vos employés utilisant le module libre-service des employés, vous constaterez que rien n'a changé, car l'application de Payworks n'a pas été modifiée. Cependant, si vous désirez automatiser la production du bulletin de paie et l'envoi des avis par courriel,

Payworks a de bonnes nouvelles pour vous. En effet, Payworks offre toute une gamme d'options de configuration permettant d'automatiser ce processus.

Quatre nouvelles options sont offertes pour l'automatisation de la production des bulletins de paie et de l'envoi des avis par courriel du module libre-service des employés :

- À la finalisation de la paie
- 2 jours avant le jour de paie
- 1 jour avant le jour de paie
- Le jour de paie

Dans le cas de l'option « À la

finalisation de la paie », les bulletins de paie sont produits et les avis sont envoyés aux employés actifs du module libre-service disposant d'une adresse électronique valide dans le cadre du processus du traitement de la paie, et peuvent être visualisés par les employés deux heures après la transmission de la paie.

Dans le cas des trois autres options, les bulletins de paie sont produits et les avis sont envoyés tôt le matin de la date prévue, et peuvent être visualisés au plus tard à 6 h, heure locale.

À noter : les options d'automatisation ne s'appliquent qu'aux émissions de

paie « régulières ». Les émissions de paie supplémentaires nécessitent une intervention manuelle pour la production du bulletin de paie et l'envoi des avis dans l'écran Rapports > Rapports sur la paie > Courrier électronique/Imprimer les bulletins.

Voulez-vous en apprendre davantage ou profiter de cette caractéristique? Elle est GRATUITE et vous pouvez le faire vous-même. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le bulletin sur les produits du 17 juillet 2013. Si vous désirez en discuter ou avez besoin d'aide, communiquez avec votre représentant du service à la clientèle au 1 866 788-3500.

Apprenez à les connaître

Apprenez à connaître votre représentant du service à la clientèle

Terri-Ann Ames est une représentante du service à la clientèle pour les entreprises qui travaillent au Centre de service national à Winnipeg, au Manitoba. Elle apporte son aide à 200 clients et a joint les rangs de Payworks il y a plus de 11 ans. Elle a été l'un des premiers représentants du service à la clientèle de Payworks!

« Mes collègues et la gamme de produits que nous offrons sont les aspects de mon travail que j'apprécie le plus chez Payworks. Nous avons tellement progressé! », a expliqué Terri-Ann. Elle crée de bonnes relations

de travail avec ses clients et dit de ses clients préférés qu'ils sont amicaux, compréhensifs et patients.

En dehors de son travail, ce que Terri-Ann préfère, c'est de passer du temps avec sa famille. Elle a un mari merveilleux et deux belles filles de 5 ans et 22 mois. Elle et son mari aiment camper et cherchent à tenir les filles occupées! Cet été, ils construisent une énorme structure de jeux et se préparent pour l'école maternelle. Ils organisent également leur cour et effectuent des rénovations. Terri-Ann raconte qu'avant l'arrivée de ses

filles, elle faisait du point de croix et de l'artisanat, mais qu'elle n'a plus de temps libre!

Un fait amusant à propos de Terri-Ann, c'est que son petit déjeuner préféré est le tapsilog, un mets philippin composé de viande frite ou grillée (bœuf, mouton ou gibier) servi avec du riz, des oeufs poêlés et des achars.

Conseil pratique de Terri-Ann : Sur un rapport, appuyez sur Contrôle + F pour trouver une option. C'est beaucoup plus facile que le défilement!



Terri-Ann Ames
Représentante du service à la clientèle

Payworks
ÉTÉ 2013
Bulletinthe
works

Congrès de l'ACP en 2013

Champions du traitement de la paie

Du 18 au 21 juin, 850 spécialistes en traitement de la paie de tout le Canada se sont réunis pour le plus important salon professionnel dans le traitement de la paie au Canada. Le 31^e congrès annuel et salon professionnel de l'Association canadienne de la paie (ACP), « Payroll Champions », a eu lieu à l'hôtel Westin Bayshore à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Payworks a été un des promoteurs « or » de ce prestigieux événement. Le mercredi 19 juin, nous avons parrainé le « Super Natural BC Snack Food Break » pendant le salon professionnel. La pause-collation a permis aux délégués de goûter à différentes collations de la Colombie-Britannique comme le West Coast Trail Mix, les barres Nanaïmo et le frappé à la grenade et à l'açaï.

Payworks a procédé au tirage d'un grand prix, une carte-cadeau de 500 \$ chez Flight Centre, et Florazon Charvet-Narciso de Burnaby, en Colombie-Britannique, a été l'heureux gagnant! Toutes nos félicitations à M. Charvet-Narciso et à tous les gagnants du tirage qui ont rapporté à la maison une paire de ballerines de luxe pliées Footzyrolls dans une pochette de transport.

Nous vous reverrons l'année prochaine au congrès de l'ACP qui aura lieu à Toronto, en Ontario, du 17 au 20 juin 2014.



Infos PME en bref

Conseils d'affaires de la FCEI

En avez-vous assez de traiter avec l'Agence du revenu du Canada (ARC)? Vous n'êtes pas certain de pouvoir vous fier aux avis que vous donnent ses agents? Saviez-vous que vous pouvez maintenant faire parvenir vos questions à l'ARC en ligne et recevoir en retour une réponse que l'Agence sera tenue de respecter?

Pendant très longtemps, les propriétaires d'entreprise qui posaient des questions aux agents de l'ARC prenaient un grand risque. Lorsqu'un agent leur fournissait une information erronée et qu'ils s'y fiaient, ils étaient seuls responsables.

Impossible de se défendre en avançant que les échéances manquées, le versement de paiements insuffisants ou le non-respect de toute autre exigence de l'ARC étaient dus aux renseignements inexacts donnés par l'agent de l'ARC.

C'est dorénavant possible depuis que l'ARC a modifié sa politique. Maintenant, lorsque vous soumettez une question en passant par Mon dossier d'entreprise, vous recevez une réponse écrite dans les dix jours ouvrables qui suivent. Et l'ARC respectera les renseignements que vous aurez reçus, même s'ils sont inexacts.

Vous n'aurez donc plus à payer la note pour les erreurs des autres.

L'adhésion à la FCEI offre plusieurs avantages majeurs : vous avez, par exemple, un accès direct à nos conseillers aux entreprises qui pourront vous aider à vous y retrouver parmi les innombrables processus et exigences que compte l'exploitation d'une entreprise. Visitez le site fcei.ca ou appelez-nous au 1-855-204-9755 dès aujourd'hui pour en savoir plus sur les avantages que procure l'adhésion à la FCEI.

Activités

Venez nous rencontrer à notre kiosque pendant les congrès et les salons professionnels suivants :

Du 18 au 22 septembre
Congrès CGA-BC 2013
Salon professionnel : 19 septembre, 10 h - 18 h
The Whistler Conference Centre
4010, Whistler Way, Whistler, Colombie-Britannique
www.cga-bc.org

8 octobre
Salon professionnel de l'Association des hôtels du Manitoba - Centrex 2013
Salon professionnel : 8 octobre
Victoria Inn, Winnipeg
1808, avenue Wellington, Winnipeg (Manitoba)
www.centrex.ca